- De Lyon, rejoindre l'autoroute A 42 au niveau de Villeurbanne, suivre la direction Marseille en empruntant la N 346, prendre la sortie n°5 Parc de Miribel Jonage, Décines les Marais.

- De l'autoroute A42 venant de Bourg en Bresse ou Oyonnax, après le péage de Beynost, prendre la direction LYON, puis la N 346 direction Marseille, prendre la sortie n°5 Parc de Miribel Jonage, Décines les Marais.

- De l'autoroute A46 venant de Villefranche, prendre la N 346 direction Marseille, puis prendre la sortie n°5 Parc de Miribel Jonage, Décines les Marais.

- De l'autoroute A 43 (Chambéry Grenoble), prendre la N 346 direction Paris, puis prendre la sortie n°5 Parc de Miribel Jonage, Décines les Marais.
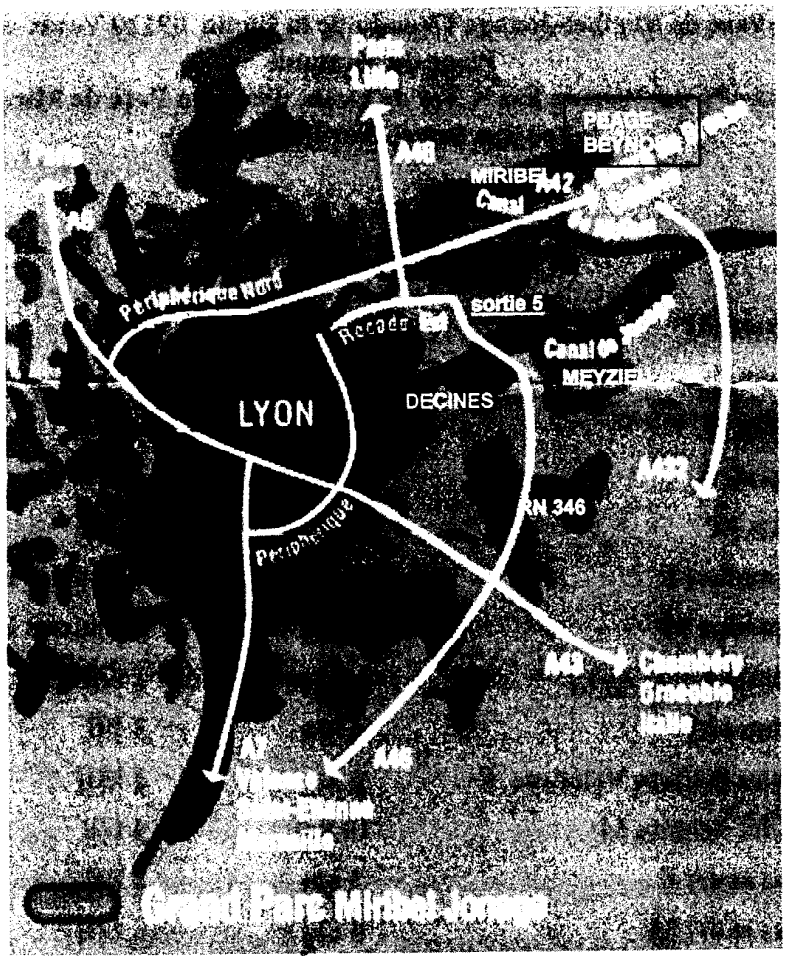
- De l'autoroute A 7 (Vienne Valence Saint Etienne), prendre l'A 46 direction Paris, continuer sur la N 346 jusqu'à la sortie n° 5 Parc de Miribel Jonage, Décines les Marais.